



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02027

Numéro SIREN : 437 549 587

Nom ou dénomination : AXEODOC

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2017 sous le numéro de dépôt 40004

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AXEODOCDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 56 Rue Raspail 92300 LEVALLOIS PERRETDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 3 7 5 4 9 5 8 7 0 0 0 1 6Néant ☐ *GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERREExercice N clos le,
31/12/2016

18 SEP. 2017

DEPOT N°

Jocely

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *		AC	
	Frais de développement *		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	3 056	AG	3 056
	Fonds commercial (1)		AI	
	Autres immobilisations incorporelles		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains		AO	
	Constructions		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AS	
	Autres immobilisations corporelles	5 365	AU	5 365
	Immobilisations en cours		AW	
	Avances et acomptes		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT	
	Autres participations	250 000	CV	250 000
	Créances rattachées à des participations		BC	
	Autres titres immobilisés		BE	
	Prêts		BG	
	Autres immobilisations financières*	60	BI	60
TOTAL (II)		258 481	BK	8 421
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *		BM	
	Matières premières, approvisionnements		BO	
	En cours de production de biens		BQ	
	En cours de production de services		BS	
	Produits intermédiaires et finis		BU	
	Marchandises		BW	
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	103 441	BY	103 441
	Autres créances (3)	216 109	CA	216 109
Comptes de régularisation	DIVERS		CC	
	Capital souscrit et appelé, non versé		CE	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CG	3 541
	Disponibilités	3 541	CI	934
	Charges constatées d'avance (3)*	934	CK	324 027
	TOTAL (III)	324 027		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif* (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	582 509	1A	8 421
Renvois : (1) Dont droit au bail :				574 087
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AXEODOC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 161 500.....)			DA	161 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 834	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	30 852	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(190 862)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 323	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	84 096	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	177 406	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17 267	
	Dettes fiscales et sociales			DY	55 993	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	236 000	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	570 763		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	574 087		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	490 054	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	3 387	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AXEODOC						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	60 000	FH		FI	60 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	60 000	FK		FL	60 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 589	
	Autres produits (1) (11)					FQ	278	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	65 868
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	67 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 308	
	Salaires et traitements*					FY	119 778	
	Charges sociales (10)					FZ	60 127	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	109	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	253 323
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(187 455)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 282	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 282	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 282)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(190 737)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AXEODOC</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	125	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	125	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(125)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	65 868	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	256 730	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(190 862)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) {	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 589	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			125	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AXEODOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 574 088 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 190 863 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation**
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,**
- indépendance des exercices.**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 056			3 056
Immobilisations incorporelles	3 056			3 056
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 366			5 366
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 366			5 366
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	400 000		150 000	250 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	400 060		150 000	250 060
ACTIF IMMOBILISE	408 482		150 000	258 482

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 056			3 056
Immobilisations incorporelles	3 056			3 056
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 366			5 366
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 366			5 366
ACTIF IMMOBILISE	8 422			8 422

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 320 546 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	103 441	103 441	
Autres	216 109	216 109	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	935	935	
Total	320 546	320 486	60
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 161 500,00 euros décomposé en 161 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	152 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	9 500	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	161 500	1,00

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 570 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 388	3 388		
- à plus de 1 an à l'origine	80 709			80 709
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 267	17 267		
Dettes fiscales et sociales	55 994	55 994		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	413 406	413 406		
Produits constatés d'avance				
Total	570 764	490 055		80 709
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 020			
(**) Dont envers les associés	153 143			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 153 142 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 680
Frais bancaires à payer	315
Dettes provis. pr congés à payer	3 999
Charges sociales s/congés à payer	1 607
Etat - autres charges à payer	44
TAXE D APPRENTISSAGE	837
FORMATION CONTINUE	850
Cotisation ADESATT	24
Clients - RRR à accorder	216 000
Total	231 355

LE SOUSSIGNE :

- Monsieur Stéphane LECOMTE

Agissant en qualité de Mandataire Social de la société :

- AXEODOC

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 175.000 euros

Siège social : 56, rue Raspail

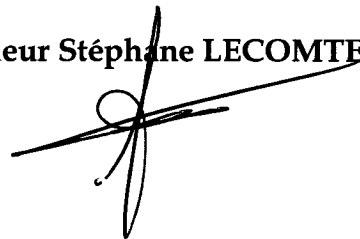
92300 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 437.549.587

CERTIFIE ET ATTESTE QUE :

- la présente copie du bilan actif/passif, compte de résultat et annexe comptable de l'exercice 2016 de la société AXEODOC est conforme, sincère et véritable.

Monsieur Stéphane LECOMTE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'L' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

SCOREX

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris – Ile de France

Jean-Michel BROSSARD

Vincent FAYON

Commissaires aux Comptes
Experts Comptables

AXEODOC

Société par Actions Simplifiée

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

AXEODOC

Société par Actions Simplifiée au Capital de 161 500 €

Siège social : 56, rue Raspail

92300 LEVALLOIS PERRET

437 549 587 RCS NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS** **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée AXEODOC tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total de bilan de 574 088 €, un total des charges de 256 730 € et une perte nette de 190 862 € ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

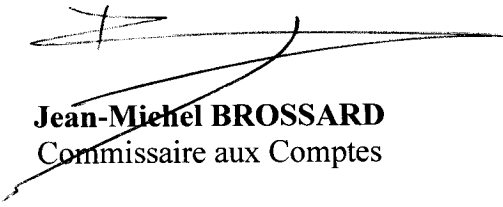
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 23 juin 2017.

SCOREX

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Jean-Michel BROSSARD
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 056	3 056		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 366	5 366		
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	250 000		250 000	400 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	258 482	8 422	250 060	400 060
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	103 441		103 441	133 061
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 830		1 830	1 620
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	39 076		39 076	6 433
Autres créances	175 204		175 204	23 115
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 542		3 542	173
Charges constatées d'avance	935		935	917
TOTAL ACTIF CIRCULANT	324 028		324 028	165 318
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	582 509	8 422	574 088	565 378

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	161 500	152 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 834	1 834
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	30 852	33 235
Résultat de l'exercice	-190 863	-2 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 324	184 686
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	80 709	101 729
<i>Découverts et concours bancaires</i>	3 388	5 904
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	84 097	107 633
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	177 406	162 497
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 267	21 405
<i>Personnel</i>	7 022	3 410
<i>Organismes sociaux</i>	23 832	21 405
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	23 386	24 728
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 754	1 615
Dettes fiscales et sociales	55 994	51 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	236 000	38 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	570 764	380 692
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	574 088	565 378

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	60 000	100,00	225 600	100,00	-165 600	-73,40
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	5 868	9,78	5 681	2,52	187	3,29
Total	65 868	109,78	231 281	102,52	-165 413	-71,52
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	67 000	111,67	54 292	24,07	12 709	23,41
Total	67 000	111,67	54 292	24,07	12 709	23,41
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 132	-1,89	176 990	78,45	-178 122	-100,64
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 309	10,51	2 182	0,97	4 126	189,09
Salaires et Traitements	119 778	199,63	115 342	51,13	4 436	3,85
Charges sociales	60 128	100,21	55 860	24,76	4 268	7,64
Amortissements et provisions						
Autres charges	109	0,18	129	0,06	-20	-15,29
Total	186 324	310,54	173 513	76,91	12 811	7,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	-187 456	-312,43	3 477	1,54	-190 933	NS
Produits financiers						
Charges financières	3 282	5,47	5 770	2,56	-2 488	-43,12
Résultat financier	-3 282	-5,47	-5 770	-2,56	2 488	-43,12
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-190 738	-317,90	-2 293	-1,02	-188 445	NS
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	125	0,21	90	0,04	35	38,89
Résultat exceptionnel	-125	-0,21	-90	-0,04	-35	38,89
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-190 863	-318,10	-2 383	-1,06	-188 480	NS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AXEODOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 574 088 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 190 863 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **continuité de l'exploitation**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,**
- **indépendance des exercices.**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 056			3 056
Immobilisations incorporelles	3 056			3 056
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 366			5 366
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 366			5 366
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	400 000		150 000	250 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	400 060		150 000	250 060
ACTIF IMMOBILISE	408 482		150 000	258 482

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 056			3 056
Immobilisations incorporelles	3 056			3 056
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 366			5 366
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 366			5 366
ACTIF IMMOBILISE	8 422			8 422

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 320 546 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	103 441	103 441	
Autres	216 109	216 109	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	935	935	
Total	320 546	320 486	60
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 161 500,00 euros décomposé en 161 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	152 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	9 500	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	161 500	1,00

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 570 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 388	3 388		
- à plus de 1 an à l'origine	80 709			80 709
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 267	17 267		
Dettes fiscales et sociales	55 994	55 994		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	413 406	413 406		
Produits constatés d'avance				
Total	570 764	490 055		80 709
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 020			
(**) Dont envers les associés	153 143			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 153 142 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 680
Frais bancaires à payer	315
Dettes provis. pr congés à payer	3 999
Charges sociales s/congés à payer	1 607
Etat - autres charges à payer	44
TAXE D APPRENTISSAGE	837
FORMATION CONTINUE	850
Cotisation ADESATT	24
Clients - RRR à accorder	216 000
Total	231 355

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	935		
Total	935		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), applicable depuis le 1er janvier 2013, est analysé, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur, comme une diminution des charges de personnel et comptabilisé en réduction de ces dernières.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

AXEODOC

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 175.000 euros

Siège social : 56, rue Raspail

92300 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 437.549.587

=====

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

REUNION DU 30 JUIN 2017

1 - LIEU DE REUNION : Siège social.

2 - HORAIRE D'OUVERTURE : 19 heures

3 - CONVOCATION :

3.0 - Personnes convoquées et/ou informés :

- Associés,
- Commissaire aux Comptes.

3.1 - Mode :

3.1.0 - Associés :

Lettres individuelles.

3.1.1 - Commissaire aux Comptes :

Lettre individuelle AR.

4 - ORGANISATION DE LA REUNION :

4.0 - Bureau :

Président : Monsieur Stéphane LECOMTE

Secrétaire : Madame Irène LECOMTE

Ces deux personnes acceptent leurs qualités de membres du bureau.

4.1 - Feuille de Présence :

Mentions :

- Coordonnées des Associés présents.

Signature :

Chaque Associé présent a signé la feuille de présence, lors de son entrée en séance.

Vérification et certification :

Après vérification des qualités des participants, le bureau certifie l'exactitude de la feuille de présence et que l'Assemblée Générale peut statuer sur l'ordre du jour prévu.

4.2 - Participants à la réunion :

- Le Commissaire aux Comptes est présent ou absent selon les indications précisées dans la feuille de présence.
- Les Associés sont présents, représentés ou absents selon les indications précisées dans la feuille de présence.

4.2.1 - Quorum :

Constatant la réunion du quorum, le bureau déclare l'Assemblée régulière et compétente.

5 - DOCUMENTS DEPOSES SUR LE BUREAU

- Double de la lettre de convocation des Associés,
- Double de la lettre adressée au Commissaire aux Comptes,
- Feuille de présence,
- Les comptes annuels et l'inventaire de l'exercice 2016,
- Rapport de gestion de la Présidence,
- Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2016,
- Liste des Associés,
- Exposés des motifs et textes des projets des résolutions émanant de la Présidence.

6 - DROIT DE COMMUNICATION PREALABLE DES ASSOCIÉS :

Tous les documents pour lesquels les Associés disposent d'un droit de communication ont été tenus, au siège social, à leur disposition.

L'Assemblée reconnaît l'exactitude des déclarations concernant l'information des Associés.

7 - ORDRE DU JOUR :

- Lecture et examen :
 - du rapport de gestion du Président de la SAS sur l'activité de la société durant l'exercice 2016,
 - du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2016,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2016,
- Quitus au Mandataire Social,
- Affectation du résultat de l'exercice 2016,
- Conventions spéciales (information ; approbation),
- Examen de la rémunération du Président,
- Questions diverses.

8 - DEBATS ET DISCUSSIONS :

Le Président fait procéder à la lecture des rapports :

- de la Présidence,
- et du Commissaire aux Comptes.

Le Président complète ces lectures par tous renseignements demandés, parole est donnée à ceux des Associés souhaitant poser des questions et recevoir des informations complémentaires.

A l'issue des débats, il est proposé aux Associés de se prononcer sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

9 - ADOPTION DES RESOLUTIONS :

RESOLUTION N° 1 - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2016

A - APRES AUDITION :

- Du rapport de gestion de la Présidence relatant et commentant les opérations et la marche des affaires sociales durant l'exercice 2016,
- Du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2016,
- Des informations et précisions fournies lors des débats,

L'ASSEMBLEE APPROUVE :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe,

de l'exercice social 2016, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Président et vérifiés par le Commissaire aux Comptes, dans les délais réglementaires.

B - L'Assemblée prend acte de l'identité des méthodes de présentation et d'évaluation des comptes annuels de l'exercice clos, par rapport à celles utilisées pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent et ce à l'exception toutefois de ce qui peut être par ailleurs stipulé dans l'annexe comptable à laquelle il convient alors de se rapporter.

C - L'Assemblée consent quitus au Président.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N° 2 - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 selon le tableau suivant :

AFFECTATION ADOPTÉE

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER		AFFECTATIONS ADOPTÉES ET POSTES CONCERNES	
1.0 - <u>RESULTAT 2016</u>		2.0 - <u>DOTATIONS AUX POSTES DE</u>	
Perte	(190.862)	Report à nouveau	(190.862)
1.1 - <u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>		2.1 - <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	
Sur réserves	-	Dividende global	-
Sur report à nouveau antérieur	-		

Pour se conformer à la réglementation, il est précisé, pour le cas de distribution de dividendes, que l'intégralité du dividende est éligible à l'abattement de 40% pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques domiciliées en France.

Il est rappelé en annexe les distributions de dividendes intervenues au titre des 3 derniers exercices.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 3 - EXAMEN ET APPROBATION DES CONVENTIONS SPECIALES

APRES AUDITION :

- Du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les Articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce,

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE APPROUVE CELLES QUI Y SONT ENONCEES.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES PERSONNES POUVANT PRENDRE PART AU VOTE.

RESOLUTION N° 4 - EXAMEN DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale, après examen, prend acte et approuve en tant que de besoin la rémunération brute annuelle de Monsieur Stéphane LECOMTE au titre de ses fonctions de Président sur l'exercice 2016 et qui s'est élevée à la somme de 88.690 euros.

Monsieur Stéphane LECOMTE a continué à être remboursé des frais liés à sa fonction sur justificatifs appropriés.

L'Assemblée Générale, après examen, prend acte et approuve en tant que de besoin la rémunération brute annuelle de Monsieur Stéphane LECOMTE au titre de ses fonctions de Président sur l'exercice 2015 et qui s'est élevée à la somme de 86.590 euros.

Monsieur Stéphane LECOMTE a également bénéficié d'un avantage en nature lié à un véhicule de fonction pour un montant de 5.590 euros au titre de l'exercice 2016

Monsieur Stéphane LECOMTE a continué à être remboursé des frais liés à sa fonction sur justificatifs appropriés.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

0 0 0 0
0 0

10 - PROCES-VERBAL :

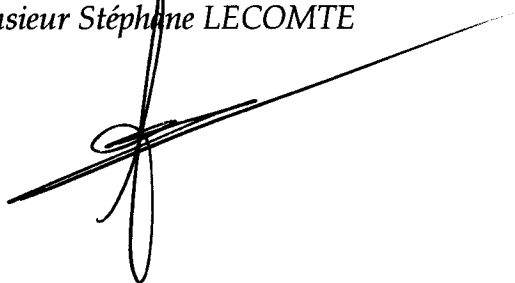
Les résolutions adoptées au cours de cette réunion ont fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par les membres du bureau.

Tout porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait de celui-ci pourra effectuer toutes formalités requises (de publicité, de dépôt ou autres), notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

11 - HORAIRE DE CLOTURE : 19 heures 10

LE PRESIDENT

Monsieur Stéphane LECOMTE

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke and a small vertical flourish.

LA SECRETAIRE

Madame Irène LECOMTE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'A' followed by a horizontal stroke and a small vertical flourish.